MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme

DFASM

Mention Licence Mention Licence pro Mention Master Mention Spécifique

Parcours type : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 2ème année

			Régime régulier/général					Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire								
			Contrôle continu et/ou contr Epreuves continues			trôle terminal Epreuve terminale/Examen			Contrôle continu intégral - CCI Epreuves continues			- Examen		2ème session / 2de chance Epreuve terminale/Examen				
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
	UE	Module D	10			2	90									100		
		Hématologie																
		Néphrologie																
		Rhumatologie																
		Endocrinologie																
		Nutrition																
		Gériatrie																
	UE	Module E	10			2	90									100		
		Psychiatrie																
		Pédiatrie																
		Médecine du travail																
		Médecine interne																
	UE	Module F	10			2	90									100		
		Réanimation - Urgences																
		Dermatologie																
		MIT - Immuno.																
	UE	Lecture Critique d'articles					100									100		
	UE	Stages hospitaliers (4 x 3 mois)																
		Stages hospitaliers / Stage médecine ambulatoire (4 x 3 mois)																
	UE	Séminaire (2)																
	UE	Conférences																
	UE	ECOS						100				·						

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

Commentaires : La présence est obligatoire aux vacations de stage prévues par les textes.

La moyenne annuelle sur 20 est le prérequis pour passer dans l'année supérieure afin que les notes soient disponibles pour les jurys de juin . Mise en place de l'UE conférences afin d'aider les étudiants à la préparation de l'EDN (Epreuves dématérialisées nationales); cette UE ne confère pas d'ECTS et ne fera pas l'objet d'une évaluation car il s'agit d'une préparation à l'EDN dans le cadre de la réforme R2C

ECOS: Evaluation chaque année du second cycle et la note obtenue au cours de l'année comptera en DFASM3. Pas d'ECOS de rattrapage en DFASM2; Une session 2 unique sera organisée en DFASM3 conformément à la réforme R2C.

2. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)			La note aux ECOS ne conditionne pas le passage en DFASM3
Existence d'une note seuil		10 sur 20	Existence d'une note plancher à toutes les UE (10 sur 20)
Règles de compensation (Master)			Pas de compensation entre les semestres ni entre les UE

3. <u>STAGES</u>:

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
octobre à juin			DFASM1 et 2: validation sur 3 trimestres -juin (note sur 20 avec moyenne requise). En cas de note < 10/20 pour un stage donné, les raisons de cette note devront être explicitées à l'étudiant lors d'un bref entretien avec le responsable du stage et les responsables des stages à la Faculté. En cas de note annualisée inférieure à 10/20, le jury peut proposer une validation de stage sous certaines conditions (période de stage complémentaire) et dans ce cas propose l'attribution d'une note de stage. Un stage hors CHU est évalué selon les mêmes modalités. En cas de non validation de cette séquence de rattrapage, l'étudiant ne sera pas autorisé à passer dans l'année supérieure.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

	OUI/NON	Si OUI, lesquel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation		
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté		
Module de préparation à l'insertion professionnelle		
FC/FA : Aménagements d'études prévus (DUT uniquement)		

^{**}Rappel**: note finale- ECOS DFASM3 = 20% note ECOS DFASM1, 30% note DFASM2, 50% note DFASM3